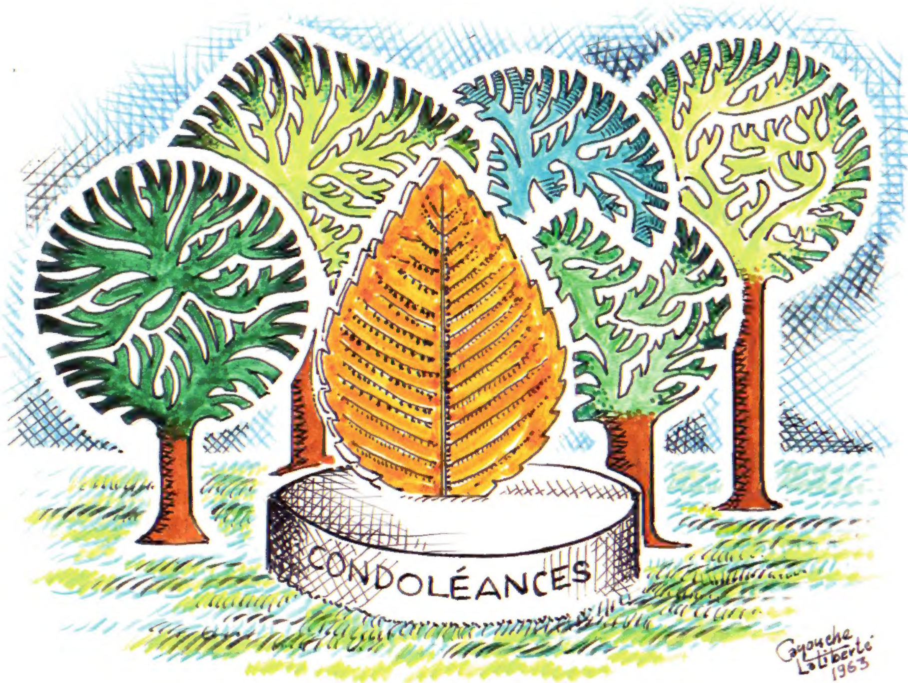
LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 27
18 AU 24 OCTOBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE GROUNDED
READ FRENCH



L'ORME : PATRIMOINE EN DANGER



WINNIPEG FAIT DE LA RÉSISTANCE

Victime de la maladie hollandaise, l'orme d'Amérique a déjà disparu de nombreuses villes du continent. Winnipeg fait de la résistance : 230 000 de ces arbres sont toujours debout. Mais pour combien de temps encore? La course contre la montre est engagée. Et les moyens manquent pour sauver ce patrimoine unique. | **Page 9.**

photo : Valentin Cueff

Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.



NELSON AU MANITOBA

Un vendredi soir à la LIM...

Improvisation comparée qui a pour thème...

Tu vas voir, c'est tellement l'fun l'impro!

Séjour en Acadie!

So, qu'est-ce tu vas faire dessoir?

Ej ché pas, watcher un movie?

Right beau!

C'est quoi un rite bow...? Je ne comprends rien.

Les bleus l'emportent!

Hey! On va-tu au Belge?!

C'est qui le Belge?

36

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT



Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHAUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



3 VOIX À LA TROIS



Pour que *La Liberté* trouve sa liberté

En mars dernier, le Comité de refonte de la SFM formulait une préoccupation fondamentale : « On se doit d'éviter les pressions indues potentielles de notre organisme porte-parole provincial » sur Presse-Ouest Ltée, la société éditrice de *La Liberté*.

À l'AGA de la Société de la francophonie manitobaine le 12 octobre, cet enjeu a éclaté au grand jour quand le président de Presse-Ouest Ltée (POL), Me Marc Marion, a révélé que le CA de la SFM avait tenté de s'ingérer directement dans le contenu du journal. Alors même que le CA de POL lui-même rejette cette pratique au nom de l'indépendance de la rédaction.

De plus, l'ex-présidente de la SFM, Jacqueline Blay, avait exigé des rétractations et des excuses, et l'engagement de toujours solliciter la version de la SFM lorsqu'il s'agissait de reportages à son sujet. Étonnamment, alors qu'ils sont collectivement responsables, aucun membre du CA de la SFM ne s'est soulevé publiquement contre cette ingérence inadmissible.

Jacqueline Blay a réagi en invoquant une probable question « d'interprétation ». Une défense intenable : dès que la SFM tente d'influencer le contenu du journal, il y a ingérence.

Présentement, la seule protection des lecteurs de *La Liberté* tient à l'intégrité des membres du CA de POL, membres que la SFM peut remplacer à tout moment. Il est donc urgent que le groupe d'étude proposé par le Comité de refonte pour examiner le lien entre la SFM et POL se mette au travail.

Le nouveau CA de la SFM, qui n'est pas entaché par les aberrations de l'ancien conseil, doit proposer une façon d'éviter de futures « pressions indues ».



Les « journaux prédateurs » et la pensée critique



Depuis quelques années, on assiste à l'essor de ce qu'on appelle maintenant les « journaux prédateurs », c'est-à-dire des revues aux allures scientifiques, mais qui publient n'importe quoi en échange d'une somme d'argent substantielle. Un récent dossier publié par Marie-Claude Malboeuf de *La Presse* soulève plusieurs inquiétudes. Par exemple, dans ces journaux on y a publié volontairement un article sur « La biomécanique de l'envol des cochons ». On trouve aussi un texte où la phrase : *Get me Off Your F ×××××× Mailing List* est répétée 863 fois. Signes évidents qu'il n'existe aucun comité de lecture, et donc aucun contrôle de la qualité.

Ces journaux existent évidemment parce qu'ils répondent à une demande. Pour percer dans le monde académique, il faut publier ses recherches. Une nécessité résumée par le slogan : *Publish or perish*. Comme plusieurs journaux réputés sont difficiles d'accès, le chercheur peut être tenté de se tourner vers ces revues, disponibles gratuitement en ligne, conscient ou non qu'elles sont douteuses. Avec comme conséquence possible que des lecteurs qui ignorent tout du domaine traité peuvent les croire véridiques.

Attention, tout ce qui est publié dans ces « journaux prédateurs » n'est pas faux et de piètre qualité. Mais il n'en demeure pas moins que le meilleur rempart contre ceux-ci, à la fois pour le chercheur et le lecteur, est de prendre l'habitude de se poser des questions critiques. Sinon, le chercheur et le lecteur sont enchaînés l'un à l'autre et viennent grossir les rangs des prisonniers de la caverne d'ignorance.





Énergie Est : une question de rentabilité

L'Office national de l'énergie (ONE) a réduit de 50 % le prix du gaz naturel en provenance de l'Ouest, ce qui le rendra très abordable dans l'Est du pays. Une situation alléchante pour l'entreprise TransCanada, qui a abandonné son projet d'oléoduc Énergie Est tout en réduisant de 58 % son tarif pour transporter le gaz naturel.

TransCanada a déjà l'infrastructure. Énergie Est aurait utilisé un ancien gazoduc qui acheminait du gaz naturel vers l'Ontario. Grâce à l'ONE et TransCanada, la transmission du gaz naturel vers l'Est redevient rentable.

C'est justement la rentabilité qui a conduit TransCanada Inc. à annuler son projet Énergie Est.

Le prix du pétrole est sous la barre de 50 $ du baril depuis 2014. L'Association canadienne de producteurs de pétrole a donc réduit de deux millions de barils par jour sa prévision de la production pour 2030.

De plus, avec l'approbation des projets d'oléoducs Keystone XL et Kinder Morgan, il est possible qu'on aura même trop de pipelines pour la quantité de pétrole produite. Annuler Énergie Est pour mieux rentabiliser les deux autres oléoducs était le meilleur choix.

Oui, la construction de l'oléoduc aurait ajouté 55 milliards $ au PIB canadien, créé 14 000 emplois et généré des revenus allant jusqu'à 10 milliards $. Oui, le pipeline aurait transporté 1,1 million de barils de pétrole par jour.

Mais le prix du pétrole ne rendait pas Énergie Est rentable.

Comme quoi il vaut mieux toujours tenir compte du *bottom line*.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Dans un monde qui disparaît

Quand un prêtre du fond canadien-français meurt c'est, à l'image de la formule africaine, une bibliothèque qui disparaît. Le décès le 1er octobre à l'âge de 91 ans du doyen des prêtres du diocèse de Saint-Boniface efface en effet une partie de la mémoire vive de cette Église particulière qui marquera en 2018 le bicentenaire de l'arrivée à la Rivière-Rouge de son premier missionnaire, Joseph-Norbert Provencher.

Certes, à l'instar d'Henri Perron, il reste des prêtres pour témoigner du remarquable effort au bénéfice de la langue française, fourni par nombre de leurs confrères passés de vie à trépas durant le dernier siècle.

Né en 1926, Henri Perron, le petit dernier des neuf enfants d'Anna Milette et d'Émile Perron, aura connu l'un des trajets de vie réservés à l'élite de la société canadienne-française, celle formée par les jésuites du Collège de Saint-Boniface. Entré pensionnaire à 14 ans, il était alors le seul du village de Saint-Adolphe à fréquenter la prestigieuse institution. Il avait été admis grâce à un système de bourses.

C'est durant l'avant-dernière année de son parcours de huit ans au Collège qu'il se dit : « Je me donne. » Cet homme, qui avait gardé son gros bon sens de fils de petit fermier, avait un jour précisé sa pensée : « On n'avait pas tellement de choix. L'université était trop chère. Il fallait des parents en moyens. Et puis devenir médecin, dentiste ou avocat, ça ne me disait rien. Restait l'enseignement. Tant qu'à enseigner, je préférais prêcher. »

En 1948, il entre au Grand Séminaire de Saint-Boniface, qui avait récemment ouvert ses portes. Il est ordonné en 1952, à un temps difficilement imaginable pour qui n'a pas vécu l'ultime phase triomphante de l'Église catholique au Manitoba, celle d'avant le Concile œcuménique Vatican II au début des années 1960.

Durant les années 1950, l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, dont la raison d'être est de faire vivre le français dans les écoles à une époque où la langue est illégale, s'appuie sur le clergé, qui fournit des visiteurs d'écoles. Henri Perron assume entre 1954 et 1958 ce travail de patriote canadien-français. Une expérience qui a imprimé en lui un respect entier pour les congrégations de religieuses vouées à l'enseignement.

Ce qu'il a préféré dans sa vie sacerdotale, c'était les périodes où il était curé, comme à Transcona, pour créer un milieu français à Notre-Dame de l'Assomption; ou encore à Lorette. Dans le contexte paroissial, ce pacifiste dans l'âme pouvait exercer sa bienveillance naturelle. « Mon style, c'était d'aller à la rencontre des gens, chez eux. Pour ça, la campagne, c'était idéal. En ville, un curé va surtout visiter des malades à l'hôpital. »

Mais son archevêque, Mgr Maurice Baudoux, décide de l'arracher à son ministère à Lorette (1965-1971) pour le nommer procureur diocésain, c'est-à-dire grand argentier. Même si Monseigneur « a montré plus de souplesse après Vatican II, il m'a été quasiment impossible de refuser. Pendant une quinzaine d'années, j'ai perdu ma vie dans la procure. » La valeur d'Henri Perron l'a conduit à occuper entre 1973 et 1996 les fonctions de Vicaire Général, autrement dit de remplaçant de l'archevêque pendant ses absences. À la mort de Mgr Hacault en 2000, il est choisi à l'unanimité pour administrer le diocèse durant la vacance du siège.

Henri Perron était un homme sage, d'un commerce agréable. Il a emmené avec lui de petits et grands secrets d'humains qu'il a servis. Puisse la mort de ce serviteur inciter au moins l'un de ses confrères à rédiger son autobiographie, afin qu'il reste des témoignages de prêtres issus de la veine canadienne-française, en voie de disparition.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Droit de réponse de Blandine Ngo Tona

Madame la rédactrice,

Par la présente, je voudrais user de mon droit de réponse dans votre journal suite à un article tendancieux, publié dans le Vo.104 N.25 de l'édition du 4 au 10 octobre 2017 du journal *La Liberté*. Article dont le titre est : *Cyber intimidation ou liberté d'expression?* Article rédigé par Gavin Boutroy.

La communauté a droit à son opinion, que je respecte, et a droit à des débats vigoureux pour sa vitalité; je suis consciente de tout ce qui se dit de la direction de la SFM sous notre mandat, ce qui est compréhensible lorsqu'on est toujours présenté par une seule façon de voir les choses. Nous avons démontré notre engagement à finir ce chapitre important de transition vers la nouvelle structure de gouvernance. Avec honneur, nous avons continué la programmation régulière et présenté à nos bailleurs de fonds une structure de gouvernance stable qui a consolidé ses acquis, tout en avançant vers le changement.

Je me suis donnée corps et âme pour l'organisation et la réussite de ce Forum qui, au demeurant, n'en était qu'à sa première édition dans le paysage de la francophonie manitobaine.

J'ai fait mon travail au C.A. en toute bonne foi, avec diligence, loyauté et engagement. Je donne une moyenne de 17 heures par mois pour toutes les responsabilités liées à mon poste de membre de l'exécutif, à côté de mon travail à temps plein, en plus d'autres engagements pour les causes des minorités et mon rôle de maman. Avec l'organisation du Forum, cela m'a pris 35 heures au moins en septembre.

J'ai partagé de façon positive et respectueuse mes commentaires sur le travail du Comité de refonte et indiqué clairement les cinq recommandations qui me posaient un problème de gouvernance et sur lesquelles j'ai voté contre. J'ai participé avec enthousiasme à l'AGE, proposé des amendements, dont certains sont passés, et d'autres pas. Donc dire que le C.A. dont je fais partie s'est prononcé contre les recommandations est faux.

J'ai honoré mon engagement ces deux dernières années sans faille, soutenue par une multitude de bénévoles qui gardent mes enfants pour faciliter ma disponibilité et donner la voix à la diversité que je représente.

Si le journal veut transposer sur la sphère publique un débat, alors vous présentez les faits sans les interpréter, en interrogeant toutes les parties afin de respecter la liberté du lecteur à sa propre opinion, car ce journal appartient à toute la communauté, collectivement.

Le journal a choisi des extraits d'entrevue qui convenaient à votre fiction et avez laissé de côté les éléments fondamentaux qui poussent à ma réaction, certes démesurée.

Au lieu de quoi, vous nous présentez un article avec des citations erronées. J'ai contacté le Dr Shaheen Shariff le 4 octobre sur lesdites citations et elle a indiqué qu'elle ne se reconnaissait pas dans ces propos et a ajouté clairement qu'on ne lui avait pas présenté les détails sur les faits et que son commentaire était d'ordre général sur certains cas répétitifs sur les publications dans les médias sociaux.

Ceci m'interpelle sur l'éthique d'une telle pratique.

Le journal a mentionné dans cet article que j'étais en colère. Encore ici, je demande à ce que vous citiez l'outil qui vous a permis de mesurer mon tempérament, étant donné que vous ne m'avez pas interrogée.

Un journal qui questionne la liberté d'expression individuelle sans nous définir la nature de la liberté d'expression, qui qualifie les personnes de cyber-intimidation sans en définir la nature, devient juge sans avoir écouté toutes les parties et, pire, livre une personne à la vindicte populaire en ajoutant sa photo en illustration pour en faire, dans le futur, une cible potentielle d'intimidation?

Cet article montre sans l'ombre d'un doute votre positionnement de façon évidente, votre parti pris. Tout ceci remet en question votre analyse et pose la question de la finalité de votre publication.

Je me réserve le droit de continuer mon analyse dans une prochaine édition.

Sincèrement,

Blandine Ngo Tona
Le 6 octobre 2017

NOTE DE LA RÉDACTION

La Liberté publie ce droit de réponse, mais tient à souligner qu'après avoir fait les vérifications nécessaires, y compris des suivis avec Dr Shariff, la rédaction ne remet pas en cause l'intégrité du journaliste qui a su fournir les preuves nécessaires, malgré les propos de Dr Shariff rapportés par Mme Ngo Tona dans cette lettre.

ACTUALITÉS

▶ Le nouveau CA de la SFM

Ils étaient huit, ils seront 22

La SFM a élu son nouveau conseil d'administration le jeudi 12 octobre. Une équipe qui mise sur ses différences, et qui entend s'appuyer sur un large éventail d'expériences pour écrire un nouveau chapitre à l'histoire de la francophonie manitobaine.



De gauche à droite : Daniel Lussier, Armand Poirier, Denis Guénette, Bernard Lesage, Jean-Guy Talbot, Stéfan Delaquis, Natalie Thiesen, Monique Guénette, Angela Cassie, Émilie Morier-Roy, Janique Fortier, Suzanne Kennelly, Joël Martine, Christian Monnin, et Philippe Mailhot. Absents de la photo : Sophie Moquin, Rena Préfontaine, Charlotte Hébert, et les représentants de l'Accueil francophone et de la Fédération des parents du Manitoba, pas encore nommés.

photo : Daniel Bahuaud

GAVIN BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Les quatre membres élus du CA de la SFM, le président Me Christian Monnin, la vice-présidente Angela Cassie et les administrateurs Jouwairia Lahboub-Daayf et Jean-Guy Talbot, ont été élus sans concurrence.

Les membres suivants ont été nommés avant l'AGA et confirmés par l'assemblée.

Les membres institutionnels : Daniel Lussier, de la Corporation catholique de la santé du Manitoba; Bernard Lesage, de la Commission scolaire franco-manitobaine; et Stéfan Delaquis, de l'Université de Saint-Boniface.

Les membres organisationnels de clientèle spécifique : Suzanne Kennelly, la clientèle aînée(la Fédération des aînés franco-manitobains); Charlotte Hébert, les femmes (Pluri-elles); Rena Préfontaine, les francophiles (Canadian Parents for French Manitoba); Émilie Morier-Roy, les jeunes (Conseil jeunesse provincial) et Sophie Moquin, les Métis (Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba). Deux membres s'y ajouteront, un membre représentant l'Accueil francophone une fois incorporé, et un membre représentant la petite enfance (Fédération des parents du Manitoba).

Les membres organisationnels sectoriels : Natalie Thiesen, secteur de la culture; Denis Tétrault, secteur économie et finances; Monique Guénette, secteur éducation; Denis Guénette, secteur juridique; Armand Poirier, secteur milieu rural et municipalités; Philippe Mailhot, secteur patrimoine; Janique Fortier, secteur santé et services sociaux; et Joël Martine, secteur sport.

Le nouveau règlement administratif de la SFM, adopté à l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai, prévoyait un CA de 21 personnes. Une proposition y ajoutant une 22e personne a été adoptée à l'AGA du 12 octobre, un membre organisationnel représentant la petite enfance. (voir l'article en page 7).

Raymonde Gagné consultée par le Conseil du Trésor fédéral

«L'important, c'est de ne pas lâcher»

En novembre 2016, le Fédéral a annoncé qu'il souhaitait réviser son Règlement sur les langues officielles, le document qui détaille comment et dans quelles circonstances les instances fédérales offrent leurs services dans les deux langues.

Cet été, le président du Conseil du Trésor, Scott Brison, a demandé à la sénatrice Raymonde Gagné de participer aux réflexions et discussions sur la modification de ce document clé.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Raymonde Gagné est membre du groupe consultatif d'experts depuis sa mise sur pied en juin par Scott Brison.

Le groupe est composé de la sénatrice manitobaine ainsi que de Claudette Tardif, sa collègue albertaine à la Chambre haute. Également de la partie : Graham Fraser, l'ancien Commissaire aux langues officielles et Mireille Cyr, la coprésidente de Dialogue Nouveau-Brunswick, un organisme qui favorise l'harmonie entre francophones et anglophones.

Raymonde Gagné note d'entrée de jeu que la révision du Règlement la « préoccupe énormément ».

« Avant même la création du groupe consultatif, la sénatrice Tardif et moi avions rencontré Scott Brison pour en discuter. On tient à ce que le nouveau Règlement respecte les principes du projet de loi S-209, déposé en 2015 par l'ancienne sénatrice Maria Chaput. Ce projet de loi cherche à élargir la définition d'un francophone, pour inclure tous les parlants français. C'est essentiel, parce qu'aux yeux du Fédéral, un francophone n'est qu'un parlant français né au Canada de parents francophones. C'est une définition qui ne colle pas à la réalité de 2017. Et qui limite la portée et l'intention de la *Loi sur les langues officielles*, qui prévoit entre autres que les institutions fédérales ont l'obligation de prendre des mesures positives et réelles pour assurer la vitalité des communautés de langues officielles.



Raymonde Gagné : « L'heure n'est pas à la complaisance. Il faut toujours militer. »

photo : Gavin Boutroy

« Un autre enjeu est la manière dont le gouvernement fait le calcul de la demande des services en français. À présent, si une région a moins de 5 % de francophones en milieu minoritaire, le Fédéral peut décider de ne plus offrir le service dans les deux langues. Les répercussions réelles d'une telle décision sont évidentes. Du jour au lendemain, des communautés comme Saint-Norbert, qui ont connu des changements démographiques importants, pourraient perdre les services bilingues de Postes Canada, Service Canada ou encore de la GRC. »

Le groupe consultatif d'experts a déjà commencé à sonder le terrain, pour mieux comprendre les besoins des francophones en milieu minoritaire.

« Le 10 septembre, on a rencontré la Fédération de la jeunesse canadienne-française, qui tenait son assemblée annuelle à Ottawa. Le 27 septembre, on s'est aussi rendus à Charlottetown pour la rencontre des associations des jeunesses maritimes. On continuera de tâter le pouls ailleurs.

« L'important, conclut Raymonde Gagné, c'est de ne pas lâcher. J'espère que notre rôle aura un impact positif. Si Scott Brison nous a nommés, il faut avoir confiance qu'il voudra entendre ce que nous avons à dire. Cela dit, notre groupe se réserve le droit de réagir quand on verra le nouveau Règlement. Si on n'est pas satisfaits des révisions, on sera en mesure d'en faire part. Le projet de loi S-209 n'a pas été retiré. Il n'est qu'en veilleuse. Il peut être réanimé. »

Le Fédéral a plus de temps

La Société de la francophonie manitobaine (SFM) a accepté d'ajourner pour la deuxième fois sa cause en Cour fédérale.

On se rappellera que la SFM a intenté une poursuite contre le Fédéral en février 2015, dans le but de faire élargir la définition d'un francophone utilisée par le gouvernement fédéral.

Mais pour donner au gouvernement le temps de revoir son Règlement sur les langues officielles, la SFM a consenti à nouveau d'ajourner sa cause.

La première audience de la SFM devant la Cour fédérale était censée avoir lieu du 10 au 12 avril dernier. Début avril, la ministre de la Justice et Procureure générale du Canada, Jody Wilson-Raybould, a demandé un premier ajournement jusqu'au 29 septembre 2017. Après avoir demandé de repousser l'audience de sept à dix jours, elle a procédé à une deuxième demande de prorogation, cette fois jusqu'au 29 septembre 2018.

Daniel Boucher, le directeur général de la SFM, commente : « Nous allons voir ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor, avec qui nous avons eu des discussions positives, proposera dans son nouveau Règlement. Les fonctionnaires comprennent qu'il n'a pas été révisé depuis 1991. Ils comprennent nos besoins et travaillent de bonne foi pour les adresser. Cela dit, on se réserve le droit de retourner à la Cour fédérale si les modifications ne sont pas satisfaisantes. »

Retour sur les propositions déposées à l'AGA de la SFM

La petite enfance aura sa voix au CA

La voix de la petite enfance sera entendue au sein du conseil d'administration de la SFM, grâce à l'adoption d'une proposition ajoutant la Fédération des parents du Manitoba comme membre organisationnel représentant une clientèle spécifique.



redaction@la-liberte.mb.ca

Près de 200 personnes ont assisté, le 12 octobre, à l'Assemblée générale annuelle de la Société de la francophonie manitobaine, tenue à Saint-Boniface au Centre culturel franco-manitobain.

En plus d'élire un nouveau conseil d'administration, l'assemblée a considéré quatre propositions. La première, déposée par Sophie Freynet-Agossa et appuyée par Bertrand Nayet, préconisait l'ajout de la petite enfance au CA de la SFM, en modifiant l'Article 6.3 du Règlement administratif, afin d'ajouter la Fédération des parents du Manitoba (FPM) comme membre organisationnel représentant une clientèle spécifique.

La proposition a été adoptée à l'unanimité.

Pour Sophie Freynet-Agossa, la présidente de la FPM, il était « essentiel d'avoir une présence au CA ». « La petite enfance est d'une importance capitale pour assurer la vitalité et la pérennité de la francophonie. Impossible de parler de création d'identité sans tenir compte de nos garderies, de l'éducation des tout-petits et des appuis aux jeunes familles. »

Cette modification du Règlement administratif étant entrée en vigueur à la clôture de l'AGA (cf. Article 16.1 du Règlement administratif), la FPM a tout de suite entamé sa recherche d'un candidat. Brigitte L'Heureux, la directrice générale de la FPM souligne qu'elle a déjà consulté les coordonnatrices des Centres de la petite enfance et de la famille et le département de l'Éducation de la petite enfance de l'Université de Saint-Boniface. « Il reste à discuter avec les garderies, la Coalition pour la petite enfance et des organismes comme Pluri-elles. »

Selon Brigitte L'Heureux, la FPM prévoit de proposer son candidat d'ici quelques semaines.

Deux propositions ont été jugées irrecevables par Pauline Charrière, la présidente de l'assemblée. Les propositions de Brigitte L'Heureux cherchaient à donner au Conseil des organismes le rôle de comité directeur du Plan stratégique communautaire, et que ce comité directeur soit présent aux prochains Forums de la francophonie manitobaine.

Pauline Charrière : « Le Règlement administratif ne mentionne aucun comité directeur. Il aurait fallu d'abord proposer une modification du Règlement avant de déposer ces propositions. »

Brigitte L'Heureux conclut que « ce sera au CA de décider du statut du Conseil des organismes ».

La dernière proposition était soumise par Gérard Lécuyer et appuyée par Louis Allain, dans le but d'assurer que les recommandations du comité, créé pour étudier la structure de gouvernance et de propriété des actions de Presse-Ouest Limitée, soient présentées à l'AGA de 2018 « pour fins de discussions et d'approbation ».

Gérard Lécuyer fait part du raisonnement derrière sa proposition : « Face à l'établissement des paramètres d'une nouvelle structure pour *La Liberté*, je voulais m'assurer qu'on puisse discuter de la question à l'assemblée. »

La proposition a été adoptée, mais seulement suite à l'adoption d'un amendement proposé par Maurice Therrien et appuyé par Michel Lagacé, qui stipule que les recommandations du comité seront d'abord examinées par le CA de la SFM, et que le CA offre également ses recommandations à l'assemblée.



Sophie Freynet-Agossa à l'AGA de la SFM : « On ne peut pas parler de petite enfance sans parler des parents. C'est pourquoi la Fédération des parents du Manitoba devait être l'organisme qui représentera la clientèle spécifique de la petite enfance. »

photo : Daniel Bahuaud

Pour Michel Lagacé, il était important que « l'assemblée reçoive un avis éclairé sur le rapport du comité d'étude sur Presse-Ouest Limitée ». « Idéalement, on devrait faire confiance aux 22 personnes pour décider de Presse-Ouest. Le rapport du comité d'étude sera sans doute très technique. Le soumettre à une assemblée de 200 personnes sans un regard pondéré de la part du CA aurait pu générer beaucoup de confusion. J'ai appuyé l'amendement parce que je tiens à ce que le CA s'immerge dans la question, réfléchisse et nous livre le fruit de sa réflexion. »

Et les dossiers de la refonte?

Statut de bienfaisance de la SFM

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2017, la SFM s'est dotée d'un nouveau nom, d'une nouvelle vision, rôles et responsabilités. Elle a aussi reçu le mandat de se pencher sur la question de son statut juridique et de son statut d'organisme de bienfaisance.

Daniel Boucher, le directeur général de la SFM, fait état du dossier : « Au lendemain de l'AGE, on a entamé le processus avec nos avocats. Il a d'abord fallu déposer le changement de nom auprès de l'Office des compagnies de la Province, pour que la SFM devienne officiellement la Société de la francophonie manitobaine. L'Office des compagnies nous est revenu le 5 octobre, pour confirmer que le changement était désormais officiel.

« Cette étape franchie, c'est l'Office des compagnies qui avertit l'Agence du revenu du Canada. L'ARC doit maintenant revoir notre nouveau Règlement administratif pour émettre une opinion sur notre statut de bienfaisance. Sommes-nous en mesure de le conserver, ou pas?

« Une fois qu'on aura reçu l'opinion de l'ARC, le conseil d'administration décidera des prochaines étapes à prendre. »

Presse-Ouest Limitée (POL)

Le comité d'étude chargé de revoir la gouvernance et la propriété des actions de POL n'a pas encore tenu sa première réunion. Me Rénald Rémillard, l'un des membres, note que « le comité attendait l'AGA ». « La première tâche sera de remplacer Christian Monnin, qui s'est désisté lorsqu'il est devenu président de la SFM. Le CA de la SFM pourrait désigner une personne ou nous mandater de le faire. »

Selon la Proposition 16 adoptée le 13 mai, le comité a jusqu'au 20 décembre pour rendre son rapport au Conseil d'administration de la SFM.

D. B.

▶ L'orme fait de la résistance au Manitoba

Un patrimoine winnipégois à protéger

Depuis les années 1960, la maladie hollandaise de l'orme s'est répandue dans tout le Canada, conduisant l'arbre à disparaître de nombreuses zones urbaines. Toutes? Non! Une ville au centre du pays résiste encore et toujours à l'invasion du coléoptère porteur de la maladie...


VALENTIN CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Et si les ormes de Winnipeg entraient au patrimoine mondial de l'UNESCO? Anna Thurmayr, professeure au département d'architecture paysagère de l'Université du Manitoba, a lancé l'idée lors d'une conférence. Non pas qu'elle souhaitait lancer la procédure : son discours visait avant tout à montrer que cet arbre qui jalonne nos routes est un bien plus précieux qu'on ne l'imagine, et qu'il mérite davantage notre attention.

Les 230 000 ormes winnipégois remplissent en effet la plupart des critères de sélection du prestigieux statut de l'organisme, car ils représenteraient, d'après la professeure, un phénomène unique et chargé d'histoire en Amérique du Nord.

« Winnipeg est chanceuse d'avoir encore tant d'ormes. Beaucoup d'autres grandes villes se sont débarrassées de ces arbres à cause de la maladie hollandaise. Elles ont des rues qui s'appellent Elm Street, où l'arbre n'est plus présent. »

L'orme d'Amérique s'est enraciné à Winnipeg au début du 20e siècle.

« En Amérique du Nord, les ormes ont été plantés par les immigrants qui avaient le mal du pays. Vous venez dans un pays où il y a moins d'arbres, et vous voulez quelque chose qui vous rappelle votre pays natal. Un arbre planté est un souvenir. »

Planter des arbres en ville? Bien plus qu'une façon de meubler nos boulevards et nos jardins, explique la professeure en architecture paysagère.

« Nous nous identifions aux arbres. Il y a beaucoup d'expressions qui s'y rapportent, beaucoup d'histoires et de contes qui racontent la transformation d'arbres en humain. Un arbre est comme une personne. De nombreuses traditions, comme un mariage ou une naissance, impliquent de planter un arbre. Dans ce dernier cas, l'arbre et la personne grandissent en même temps. C'est une relation symbiotique. »

Sans oublier tous les aspects pratiques qu'un arbre apporte dans le paysage urbain.

« On bénéficie des arbres de nombreuses façons : ils fournissent un abri, ils changent le microclimat, ils vous donnent de l'ombre, bloquent le vent, gardent la température basse, ou encore retiennent l'eau lors des tempêtes.

« L'orme en particulier est un arbre très résistant. Il résiste aux températures très chaudes et très froides. Il est idéal pour le milieu urbain. À Winnipeg, notre climat limite notre variété de plantes et nous n'avons pas beaucoup d'autres options. »

Aujourd'hui, la maladie hollandaise touche de plus en plus de ces ulmacées (voir encadré). Plusieurs solutions existent pour palier le problème. Si planter un orme amène le risque qu'il soit contaminé, ne faudrait-il pas choisir d'autres arbres pour le remplacer?

« Je pense qu'en raison de la culture de l'orme à Winnipeg, ce qu'il représente, du fait qu'il a disparu d'autres villes, nous avons encore la chance d'agir et de nous engager pour les préserver. »

« C'est ce que fait le Département de foresterie de la Ville pour l'instant : garder les arbres sains et enlever seulement ceux atteints de la maladie. Cela conduit cependant à une certaine monotonie. Accentuer la diversité des arbres plantés est logique : quand l'un d'eux est malade, vous choisissez une autre espèce pour le remplacer. Mais de ma perspective historique et culturelle, je pense qu'il faudrait planter plus d'ormes à Winnipeg.

« Peut-être qu'un orme va développer une résistance à la maladie? Winnipeg est tellement unique grâce à ses arbres. Alors pourquoi ne pas saisir cette chance? Nous pouvons être un laboratoire urbain sur l'orme d'Amérique. La question serait à poser aux chercheurs. »


Anna Thurmayr, professeure en architecture paysagère à l'Université du Manitoba.

photo : Valentin Cueff

Elle ajoute qu'actuellement, le principal problème est qu'il n'existe pas de législation pour protéger les vieux ormes de Winnipeg, dont beaucoup se trouvent chez des particuliers.

« Un règlement existe en Europe, et se retrouve même à Toronto : les gens ne peuvent pas couper les arbres qui ont dépassé une certaine circonférence. Mais je suis partagée sur cette loi, parce que parfois les propriétaires les coupent avant qu'ils n'atteignent cette taille. »

L'orme d'Amérique peut vivre plusieurs centaines d'années et atteint parfois 35 mètres de hauteur. À Saint-Boniface, à River Heights, le long de la Rivière Seine, sa canopée vient couvrir les habitations. Un mouvement majestueux qui ne cesse de fasciner Anna Thurmayr.

« Pour moi, c'est comme une cathédrale d'arbres. Vous voyez ce que je veux dire, quand deux arbres se rejoignent au dessus des routes. C'est ce à quoi les gens se sentent connectés. »

Un manque de moyens pour arrêter la maladie de l'orme

Le phénomène n'est pas nouveau : la graphiose de l'orme, plus connue sous le nom de la maladie hollandaise de l'orme, continue de se propager malgré les efforts de la Ville pour enrayer sa propagation. Le premier cas d'arbre infecté au Manitoba remonte à 1975.

Sur les huit millions d'arbres que compte Winnipeg sur son territoire, il y aurait plus de 230 000 ormes d'Amérique, soit environ un arbre pour trois habitant. Chaque année, la Ville recense les nouveaux cas d'infection. Elle a identifié, en septembre 2017, 8 090 cas d'infection.

Cela représente 3,5 % des ormes de la ville. Un chiffre relativement bas, mais la maladie gagne du terrain, comme l'explique Martha Barwinsky, responsable de la foresterie à la Ville de Winnipeg.

« Au cours des trois dernières années, nous avons pris du retard face à la progression de la maladie. À ce stade, nous avons encore 617 arbres recensés les deux années précédentes à abattre, en plus de ceux qui ont été comptabilisés cette saison. »

Elle précise qu'un arbre infecté qui n'est pas enlevé pendant plus de deux saisons présente un risque plus important de propagation de la maladie.

D'après la responsable de la foresterie, les moyens manquent pour maîtriser le problème. « Nous avons un budget qui nous donne les moyens d'abattre environ 3 500 arbres par année. Mais dans les dernières années, on a atteint 5 000 arbres. On a dépassé notre budget pour cette opération et nous n'avons pas fini. »

Il manquerait à son équipe 1,2 million $ pour enlever les arbres infectés. Elle ajoute que cette part importante du budget qui va dans l'abattage a pour conséquence de réduire le financement des services de plantation et d'entretien des arbres.

Si la saison de recensement des arbres se déroule du printemps à l'automne, la saison d'abattage se poursuit, elle, tout au long de l'année.

Martha Barwinsky explique avoir travaillé cet été en collaboration avec des étudiants et chercheurs, afin de trouver une méthode plus efficace pour identifier les arbres atteints de la maladie.

« L'idéal serait qu'on puisse regarder l'arbre et voir tout de suite comment la maladie progresse. Si on avait des indices visuels pour identifier les arbres atteints, ce serait plus facile. » Le programme se poursuivra l'année prochaine.

FRANCOPHONES DE LA LOI 5

▶ Raine Hamilton, compositrice-interprète bilingue

« Le bilinguisme est mon outil de création »

Depuis quatre ans, Raine Hamilton s'est lancée professionnellement dans l'aventure parfois houleuse de la musique. Et tout va bien pour la jeune winnipégoise. Entre concerts, albums et ateliers dans les écoles d'immersion, un élément se retrouve dans chacun de ses projets : le français. Née anglophone, aujourd'hui Raine Hamilton vit sa vie de bilingue, et partage l'amour du français entre naturel et évidence.



Alliant voix et cordes, Raine Hamilton partage son amour du français grâce à la musique. Sortie de son prochain album au printemps 2018.

photo : Morgane Lemée



MORGANE LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Petite par la taille, immense par la voix. Lorsque Raine Hamilton s'arme de ses cordes et de ses mots, il est possible d'entendre le vent des plaines caresser son violon.

Depuis quatre ans, cela résume sa vie. Bien qu'elle joue de la musique depuis toujours. « Lorsque j'ai commencé à jouer professionnellement, j'ai vraiment intégré le français dans ma musique. J'ai longtemps réfléchi à ce qu'allait être mon identité en tant qu'artiste. Et pour moi, c'est évident que le bilinguisme en fait partie. C'est un outil de création important. »

Quand on parle de langue, d'entrée Raine Hamilton se définit comme bilingue. C'est indéniablement une de ses forces. « La première fois que j'ai écrit en français, j'ai vu que ça allait être un défi. Et j'aime ça! Il faut savoir jongler avec des accords, des constructions et tournures de phrases qui ne sont pas possibles en anglais. C'est un casse-tête qui vaut la peine. »

Raine Hamilton est une enfant de l'immersion. C'est à son parcours scolaire qu'elle doit sa francophonie, qu'elle a d'ailleurs apprivoisée très tôt, dès la maternelle. Diplômée de l'école secondaire Vincent Massey, elle a ensuite étudié la musique à l'Université du Manitoba, puis à l'Université d'Ottawa. C'est alors que son identité de bilingue s'est confirmée. « Étudier à Ottawa a clairement été un renforcement de mon bilinguisme, parce que l'Université était elle-même bilingue. Que ce soit dans les cours, avec les professeurs ou les étudiants, l'environnement mêlait les deux langues. Ça m'a vraiment donné confiance. »

Née dans une famille anglophone qui ne parle que très peu le français, pour elle, le terme francophone ne lui appartient pas. « Pour moi, francophone signifie héritage. » Mais lorsque l'on parle de la Loi 5, cette loi qui donnerait un tout nouveau sens à sa francophonie, cette loi qui lui donne, à elle aussi, le droit à l'identité francophone, c'est une surprise. Comme beaucoup d'autres francophiles, la chanteuse bilingue ignorait que cette loi provinciale existait. « Cette loi est vraiment passée dans notre province? Je ne le savais pas. J'apprécie l'attitude d'inclusion. C'est une valeur importante. On se sent accueilli et bienvenu dans la communauté francophone. »

Si bien accueillie, que Raine Hamilton fait de plus en plus sa place sur la scène francophone manitobaine. Après avoir séduit le public du Festival du Voyageur, elle fait maintenant partie du 100 NONS, l'organisme de la musique francophone au Manitoba, avec lequel elle a participé au spectacle *Manitoba, mon amour*, en mai dernier. Bien qu'elle ait déjà joué avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg, c'était une première dans la Salle du Centenaire. « C'était spectaculaire! Je me sens fière de chanter en français. Fière car c'est un défi que je relève, fière de mon bilinguisme, et fière de continuer à apprendre à travers ces expériences. »

Entre folk et musique de chambre, les instruments phares de la musicienne sont le violon, le violoncelle et la guitare. C'est avec eux qu'elle traverse le Canada, d'Est en Ouest, au rythme de concerts et tournées, qu'elle a enchaînés durant l'été. « Le français est source d'opportunité. Cette langue est aussi un très bel outil de rencontre dans ma vie. J'ai lié de très belles amitiés, qui n'auraient sûrement pas pu être possibles face à la barrière de la langue. »

Quand elle n'est pas sur scène, Raine Hamilton partage ses expériences et son amour du français dans des écoles d'immersion. Grâce au programme *Artists in the schools*, elle organise des ateliers d'écriture de chanson avec des jeunes, qui apprennent à créer en français. « L'atelier dure une semaine. Je leur parle de cette identité d'immersion, et comment celle-ci et le français peuvent avoir un impact sur notre vie étudiante, mais aussi notre vie d'adulte. Maîtriser une deuxième langue, c'est une compétence incomparable. Cela leur ouvrira de nombreuses portes. »

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

TRIBUNE LIBRE

Comment respecter et assurer un Manitoba bilingue

L'immigration de familles de langue française, quelles que soient leurs origines, est un élément de solution gagnant-gagnant. Mais dans notre milieu nous savons bien que la problématique de l'exogamie et de l'assimilation va rester une constante. Seule une éducation appropriée sera le gage de l'existence et de l'essor de la Francophonie manitobaine.

Déjà nous sommes tous conscients que l'éducation doit répondre à des besoins vitaux des élèves : savoir apprendre, savoir penser et savoir écrire. Les résultats escomptés sont la créativité, une pensée critique, la capacité de résoudre des problèmes; ainsi qu'une vision optimiste due à une bonne estime de soi. Le choix d'études post-secondaires (techniques, collégiales ou universitaires) sera confirmé par la passion et la curiosité qui ont stimulé les futurs gradués depuis leur enfance. Ces études leur permettront d'acquérir le professionnalisme nécessaire et les compétences essentielles pour décrocher un emploi à temps plein dans le monde des sciences vouées à l'exploration de l'univers macrocosmique ou microcosmique. Les études devraient aussi leur permettre, dans le domaine de la petite et moyenne entreprise, de se lancer dans une aventure d'innovation et de création.

Si l'on veut bien admettre que nous comprenons et savons expliquer très honnêtement les raisons de l'assimilation chez nous, un programme de soutien langagier adapté aux difficultés de notre époque devrait être conçu à l'intention des familles endogames et exogames aux prises avec l'autodéfinition identitaire francophone de leurs enfants. Ces parents veulent enrichir leurs enfants dès l'âge de la prématernelle en leur léguant le don le plus précieux qu'ils puissent leur accorder, à savoir le français comme langue maternelle. Pourront s'ajouter à celle-ci au cours de leur vie d'autres langues qui s'avèreront essentielles à leur avenir, en plus de l'anglais pour leur réussite économique. Les programmes destinés aux lieux d'accueil de la petite enfance devraient être conçus et offerts dans cette optique.

En effet, la bonne volonté de tous et de chacun ne suffira plus.



RENÉ PICHÉ,
DIT LE BIEN-DISANT

La Division scolaire franco-manitobaine, même en s'appuyant sur les ressources pédagogiques de la Direction des ressources (DREF), ne peut pas tout faire. Comme le fait valoir le document *Construction identitaire*, publié sous l'égide de l'ACELF, il s'agit de miser sur la concertation et une nécessaire planification pour assurer les résultats escomptés. Ainsi, les responsables des structures organisationnelles, associatives et institutionnelles de la francophonie devront offrir aux jeunes des vécus ethno-langagiers et conscientisants capables de rendre les jeunes réellement autonomes.

Dit autrement, l'enjeu est de raffermir leur construction identitaire. Il revient donc aux responsables, et d'ailleurs certains le font déjà, de nourrir la passion et de stimuler la curiosité des jeunes en français. Comment? Par des activités ou des projets non seulement récréatifs, mais bien réfléchis en fonction des exigences prévisibles du monde de demain.

Je présume qu'il revient à l'Université de Saint-Boniface la tâche de former les éducateurs destinés à un enseignement scolaire de haute qualité en français dans les écoles d'immersion et de langue française. Des programmes de perfectionnement en français devraient être conçus, s'ils ne le sont pas déjà, pour les éducateurs qui ne maîtrisent pas suffisamment l'usage de la langue française. Compte tenu de la disponibilité des ressources et du nombre suffisant d'étudiants, l'USB offrira sans doute des programmes d'études universitaires et collégiales en mesure de répondre aux besoins du marché du travail en français dans une province qui aspire au bilinguisme.

C'est ainsi que nous remplirons nos engagements envers nos semblables et nos concitoyens du Manitoba.

CULTUREL

Le CCFM crée une nouvelle scène pour l'humour

Incubateur d'humoristes francophones

En marge du dévoilement de son programme 2017-2018, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) a présenté Rire Zone!. Un nouveau rendez-vous de l'humour en français, destiné à offrir une scène régulière aux artistes locaux.



LÉO GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Annoncé en septembre au programme du calendrier 2017-2018 du CCFM, Rire Zone! vise à agrandir le cercle de l'humour franco-manitobain. Coordonnatrice de la programmation artistique du CCFM, Hélène Molin-Gautron trace les contours d'un rendez-vous répondant aux besoins des humoristes. « Ça fait plusieurs années qu'on travaille avec des artistes locaux pour le gala Juste pour rire qui a lieu en décembre. Mais il est difficile pour eux de présenter leurs spectacles sans avoir de vrais moments de préparation. Ce nouveau rendez-vous est là pour leur donner de l'expérience de scène. »

La première aura lieu au CCFM le 26 octobre prochain (1), en présence de six humoristes dont Martin Bruyère, un des initiateurs du projet. Hélène Molin-Gautron précise : « C'était une demande de leur part de pouvoir se produire sur scène plus régulièrement. Aucun ne vit de ce métier. C'est aussi l'occasion pour eux de pouvoir tester leurs nouveaux numéros devant un public. »

Un relais spectacle de deux heures entrecoupé d'une pause qui accueillera cette saison des artistes francophones bien connus du public, comme Michel Roy ou Yan Dallaire. Pour animer cette soirée, Micheline Marchildon, comédienne et humoriste qui croit en ce nouveau collectif. « Ça fait une quinzaine d'années que l'on prépare des numéros d'humour tous les ans, dit-elle. Comme on le voit au Québec, l'humour est un des premiers véhicules de la culture. Je pense donc qu'il était temps d'avoir un collectif connu dans ce domaine, comme le Cercle Molière pour le théâtre. »

Si Rire Zone! vise à accompagner des humoristes déjà expérimentés, pour Hélène Molin-Gautron, il devrait également permettre d'ouvrir la scène à de nouveaux artistes locaux. « On espère que ça deviendra l'outil pour sortir de nouveaux talents. On veut que ça devienne l'incubateur des humoristes francophones du Manitoba. » Une idée partagée par Micheline Marchildon qui croit en l'avenir de l'humour en français au Manitoba. « On veut donner l'occasion à de nouveaux humoristes de se présenter. Comme avec Rémi Authier et Isabelle Raymond qui seront là pour la première. On aimerait avoir de jeunes artistes à chaque nouveau spectacle. »

Pour ce faire, Hélène Molin-Gautron espère susciter le même engouement que celui observé pour la Ligue d'improvisation du Manitoba qui se déroule également au CCFM. « L'humour et l'improvisation sont deux choses différentes mais j'espère que ça amènera le même développement culturel. Les francophones adorent l'humour alors on veut offrir l'occasion de le développer. » Pour sa première saison, Rire Zone! prévoit une deuxième date, le 25 janvier 2018. Une première étape pour l'organisme franco-manitobain qui mise sur l'avenir de cet évènement. « On veut en faire une nouveauté pour la programmation, et que ça devienne un rendez-vous récurrent. »

(1) Entrée à 10 $ à la porte de la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain de Winnipeg.



Avec Rire Zone!, Martin Bruyère et Micheline Marchildon concrétisent leur projet d'ouvrir une scène régulière aux humoristes Franco-Manitobains.

photo : Gracieuseté Martin Bruyère

SUDOKU

PROBLÈME N° 573

		9	1		6		8	
		7		2				
			9	7	8		3	1
	4	5						
			4	9			2	
7		8	2					
		3						
5				6				8
					1			7

RÉPONSE DU N° 572

4	5	7	6	8	1	2	9	3
6	9	8	4	3	2	1	5	7
1	2	3	9	5	7	6	8	4
7	8	2	3	4	6	9	1	5
3	1	5	8	7	9	4	2	6
9	4	6	2	1	5	7	3	8
2	7	9	5	6	3	8	4	1
8	3	1	7	9	4	5	6	2
5	6	4	1	2	8	3	7	9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Mon chien Pistache a une seule passion dans la vie : jouer à la balle. Dès son réveil le matin, il ne veut pas manger ni aller dehors, non, il veut jouer à la balle. On lance la balle, n'importe où et, inlassablement, il la rapporte pour qu'on la lance de nouveau. Il a deux balles identiques, une rouge et l'autre bleue, mais il a une nette préférence pour la bleue. L'autre jour, il me l'avait apportée et moi, sans m'en rendre compte, je lui ai lancé la rouge qui était là elle aussi. Eh bien! Il n'a pas bougé et m'a regardé, l'air de dire : « Voyons, me prends-tu pour un imbécile? Ce n'est pas la balle bleue, ça! » Intrigué par ce comportement bizarre, je suis allé m'informer sur la perception des couleurs des chiens et il semble que les couleurs qu'ils voient le mieux sont le jaune, le bleu et le gris. Ils ont en fait beaucoup de mal à distinguer le rouge. Quand j'ai fait part de ma découverte à Cybèle, elle a dit :

- Ah! Là je comprends! Tu vois les couleurs comme Pistache!

- Comment ça?

- L'aspirateur est rouge et tu n'y touches jamais. Pauvre toi! C'est parce que tu ne le vois pas. Dès demain, je vais en acheter un bleu.

Elle est donc drôle, ma femme!

Voici la colle de la semaine : dans sa comparaison, est-ce que Cybèle trouve une **similarité** ou une **similitude** entre mon chien et moi? Voyez la réponse à la page 15.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Pistache, il aime tellement sa balle qu'il la mangerait. C'est un « canin-balle ».

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 942

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2										■		
3					■							
4								■				
5							■					
6			■							■		
7						■					■	
8								■	■			
9		■										
10						■						■
11					■							
12				■				■				

HORIZONTALEMENT

1- Partie creusée au bord.
2- Pain écrasé dont on enrobe certains aliments. – Infinitif.
3- Détester, exécrer. – Inflammation des ganglions lymphatiques.
4- Personne vorace. – Prénom féminin.
5- Ponces une surface. – Tiges aiguës de certains outils.
6- Souri. – Mélange de céréales. – Doublée.
7- Géant, fils de Poséidon. – Anneau de cordage.
8- Daim. – Il a connu le déluge.
9- Placards pour serrer des objets.
10- Partie centrale de l'Asie mineure. – Rassasiée.
11- Endroit idyllique. – Tracer le dernier sillon.
12- Pièce de la charrue. – Partie saillante du visage. – Importune, ennuie.

VERTICALEMENT

1- Techniques médicales utilisant la réflexion.
2- Prépara une peau. – Poème mis en musique.
3- Petite chemise en étoffe de crin. – Navet.
4- Second jour après celui où l'on est.
5- Négation. – Pure et calme.
6- Assigna une place. – Une lettre les sépare. – Petit cube.
7- Difficile à supporter. – Administrerez.
8- Bœuf sauvage. – Dernière levée à la belote. – Grande étendue d'eau.
9- Refusées de reconnaître. – Barre pour fermer une porte.
10- Affluent du Danube. – Lassa, rebuta.
11- Coupa la cime d'un arbre. – Retranchées, retirées.
12- Actions d'installer. – Grand dieu solaire.

RÉPONSES DU N° 941

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	H	E	A	N	C	I	E	R	■	F
2	C	H	A	R	N	I	E	R	■	E	P	I
3	H	A	L	E	T	E	R	■	P	U	R	E
4	A	N	A	■	R	E	C	A	U	S	E	R
5	U	T	I	L	E	■	E	M	I	S	S	E
6	G	A	T	E	■	S	A	I	S	I	S	■
7	U	N	■	N	A	T	U	R	E	■	E	H
8	E	T	E	T	E	R	■	A	M	E	R	E
9	T	E	T	E	R	E	L	L	E	S	■	D
10	T	■	H	U	I	S	■	E	N	T	A	I
11	E	X	E	R	E	S	E	■	T	E	R	A
12	S	I	R	■	N	A	I	S	S	E	N	T

DEUX REGARDS SUR UNE PIÈCE



photo : Gracieuseté Hubert Pantel/Cercle Molière

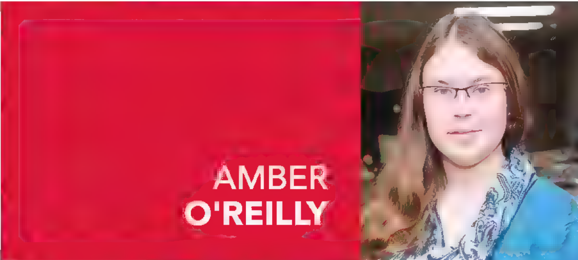
Le duo mère-fille sur scène, Micheline Girardin et Janique Freynet-Gagné, donne voix à différentes générations.

***De mère en fille* sera présentée jusqu'au 28 octobre au Théâtre Cercle Molière, 340, boulevard Provencher. Renseignements : 204 233-8053 ou au www.cerclemoliere.com**

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Cybèle trouve une *similarité* entre mon chien et moi, car ce terme indique une ressemblance à peu près exacte entre deux choses, deux personnes; *similitude*, pour sa part, fait référence à deux choses, deux personnes exactement pareilles.

Un trio de voix vraies



De mère en fille est le premier texte dramatique de Diane Lavoie et le début de Janique Freynet-Gagné sur les planches du Théâtre Cercle Molière. C'est aussi le produit d'une équipe majoritairement féminine, menée par la vision collaboratrice de la metteure en scène et directrice artistique Geneviève Pelletier.

Trois femmes : Élise (Janique Freynet-Gagné), 20 ans; sa mère Suzanne (Micheline Girardin), dans la cinquantaine; et sa grand-mère Lucille de 76 ans (Jacqueline Hogarth-Glen), racontent leur expérience de femme. L'occasion? Élise déploie ses ailes en rentrant d'un voyage, tandis que Suzanne et Lucille entament de nouvelles étapes dans leur vie. Mais au fond on voit bien qu'être femme, c'est être en transition perpétuelle : études, relations, noces, enfants, vides, voyages. Le tout soumis à une multitude de contradictions et d'attentes sociétales que Diane Lavoie aborde sans gêne.

Accentuées par l'usage de micros et de projecteurs, les pensées intimes que révèlent ces personnages oscillent entre légèreté et profondeur. Malgré quelques accrochages avec le texte lors de la première, ces comédiennes exposent sans fléchir la complexité des expériences féminines. Elles deviendront sans doute de plus en plus agiles en portant ce flambeau.

La scénographie et les décors de Janelle Tougas établissent une progression, qui va du minimalisme d'un aéroport au confort d'un salon jusqu'à la chaleur nostalgique d'une cuisine qui reflète trois générations. La pièce est composée de monologues et de conversations à distance, qui débutent au téléphone. La chorégraphie magique de Lise McMillan assure des rapprochements physiques entre ces personnages, évoquant ainsi une solidarité émotive capable de dissoudre, ne serait-ce que par moments, les murs, les kilomètres et les années qui divisent ces trois femmes.

Toutes les spectatrices se retrouveront quelque part dans ces voix honnêtes, renforcées par l'environnement sonore nostalgique d'Ariane Jean. Des voix qui expriment autant critiques sociales que doutes et ennuis au jour le jour. Les hommes gagneraient aussi à s'aventurer dans cet univers féminin qui présente, comme le fait le TCM sur sa page Facebook, des portraits de femmes dans toute leur vérité.



Trois sensibilités à fleur de peau



Lucille, Suzanne, Élise. Trois portes, trois voix, trois générations. Trois mondes qui s'unissent sur scène en un trio de femmes, fortes et vulnérables à la fois. Chacune sa version de la féminité et du féminisme.

La première pièce de la 92e saison du TCM frôle le coup de gueule. Elle s'attache à une époque où l'on est à la fois proche et loin, elle dénonce les souffrances et les pressions d'un moule social parfois affreusement étouffant.

L'auteure, Diane Lavoie, aborde de front ces sujets qui fâchent, qui touchent, qui blessent, qui émeuvent. La dépression post-partum? L'appropriation culturelle? Le féminisme? L'oppression des religions? Parlons-en! Parlons-en plus!!

Sur une scène chaleureuse, agréable – en majeure partie grâce aux éclairages raffinés d'Ainza Bellefeuille, un véritable plaisir pour les yeux – les murs s'effondrent. C'est la particularité touchante de *De mère en fille* : trois générations qui s'affrontent et essaient de se retrouver au travers d'époques et de lieux diamétralement opposés. Les nouvelles technologies ne sont qu'effleurées. La pièce les dépasse. Car, au-delà des distances géographiques, Lucille, Suzanne et Élise se voient, se regardent, s'entendent et se touchent.

Ces différentes générations s'exaspèrent. Fruits de réflexions identitaires actuelles, les confessions et messes basses font écho à leurs peurs, leurs secrets, leurs questions.

Ah, et il y a le voyage. Un mot central de *De mère en fille*. Bien que la pièce ne nous transporte pas, elle en parle bien du voyage. De ces horizons qui nous attirent et qui souvent nous font peur. Élise, de la génération Y, en sait quelque chose. Cet esprit vagabond est emblème de sa génération et de cette soif éternellement inassouvie de sensations, de passion, d'indépendance. Janique Freynet-Gagné a su interpréter cette extase dionysiaque du voyage avec authenticité.

Sa grand-mère sur scène, Jacqueline Hogarth-Glen, est de toute beauté. On se doit de féliciter un tel travail de mémorisation. Quant à la mère, Micheline Girardin, parfois exaspérante à juste titre, elle symbolise une génération de femmes invisibles, qui méritent d'être entendues.

Lucille, Suzanne, Élise, trois sensibilités, trois âmes à découvrir.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca


DSFM.CSFM

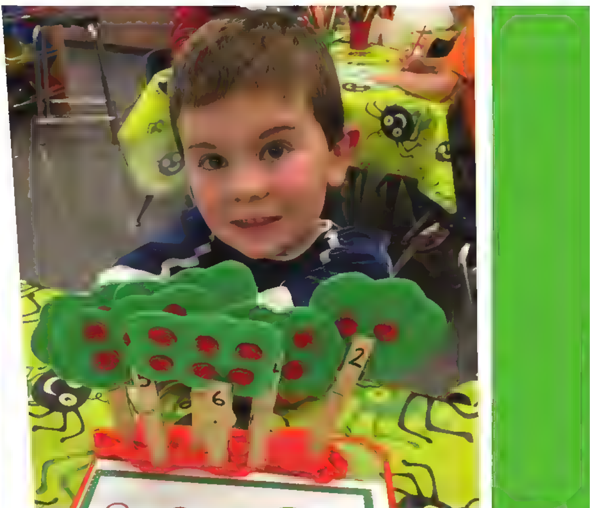

DSFM_Officiel


DSFM_Alert

Des premières semaines bien remplies à Taché!

Participation – Appréciation – Rayonnement







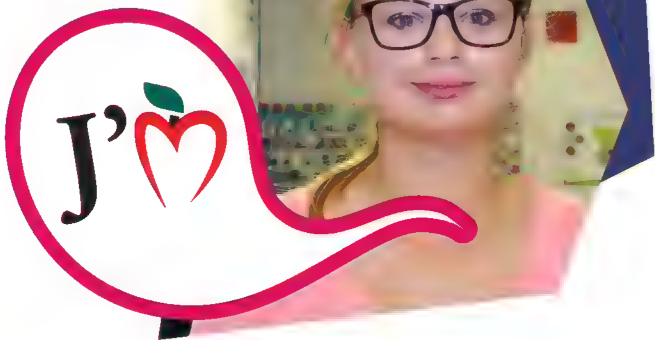




À la rentrée, l'établissement était « tacheté de fierté » en présentant Gaston le guépard, sa nouvelle mascotte, fruit d'un travail réalisé l'année précédente avec le personnel et les élèves. L'école a également dévoilé le mur de reconnaissance, afin de remercier les donateurs dont les contributions ont permis l'amélioration de la cour et de l'aménagement paysager à l'entrée.

Le début de l'année a aussi marqué la rentrée progressive des élèves de maternelle, au cours de laquelle 72 élèves répartis en 3 groupes ont fréquenté l'école un jour sur deux pendant quelques semaines. Les plus grands, eux, ont commencé à apprendre à apprivoiser les cadenas des casiers en petits effectifs.

Enfin, toute l'École a participé à la course Terry Fox le 28 septembre.



Haley Cuillerier,
12e année,
École régionale Gabrielle-Roy

« J'aime mon école parce qu'on nous offre beaucoup de choix selon nos intérêts. Par exemple, je voulais apprendre une autre langue que le français et l'anglais. J'ai pu suivre trois ans d'espagnol, et cette année, on va partir en Espagne. On va visiter plusieurs villes et voir toutes sortes d'affaires. Ce sera mon premier voyage en Europe. »

Célébrons nos succès!



Bravo aux sportifs de l'École Saint-Joachim pour leur performance à la course de fond divisionnaire du 10 octobre, organisée à Sprucewoods. Les garçons de 7e année et les filles de 8e année ont remporté les bannières de la DSFM. Félicitations à tous les participants pour leurs efforts.

La citrouille, objet de curiosité des élèves de La Source

Enrichissement – Environnement – Programmation



Les enfants ont appris en s'amusant au Pumpkin Patch.

C'est avec enthousiasme et sous un ciel radieux que les élèves des classes de maternelle, 1re année et 2e année de l'École La Source se sont rendus au Meandher Creek Pumpkin Patch à Oak Lake.

Cette sortie organisée le 5 octobre par les enseignantes Geneviève Nadeau et Isabelle Vauzelle, a constitué une excellente opportunité pédagogique, comme l'indique Geneviève Nadeau. « Quand on visite le Pumpkin Patch en tant qu'école, on visite des champs de citrouilles en tracteur. Ils expliquent toutes les sortes de citrouilles et courges qu'ils ont. Il y a une ferme sur place, avec des animaux que les enfants peuvent nourrir, un labyrinthe de balles de foin et un d'épis de maïs. »

« Ça commence avec un pépin. On le met dans la terre, on l'arrose et ça pousse. Il y a aussi besoin de soleil.

Révin Therrien, 2e année

Les enseignantes incorporent les enseignements de maternelle et des 1re et 2e années. « Souvent on apporte les citrouilles en salle de classe pour les mathématiques, mais aussi pour la cuisine. En 1re année, l'étude du cycle des citrouilles nous permet de traiter la croissance des plantes, qui est au programme. »

Au Pumpkin Patch, les élèves, qui habitent pour la plupart en ville, voient les aliments en contexte. « Les enfants peuvent voir concrètement les aliments qu'ils mangent. Ils constatent que les tomates font le ketchup, et que les frites sont faites à partir de la pomme de terre. »

Très vite, les élèves ont retenu des apprentissages. Isabelle Vauzelle : « Les enfants ont fait le lien entre les abeilles et la pollinisation des plantes. Ils voient maintenant le lien entre les animaux et les plantes, et connaissent le rôle des abeilles qui doivent polliniser pour qu'il y ait des fruits. Une des missions de notre école est de créer des bons écocitoyens. »

C'était également l'occasion de profiter des derniers jours de beau temps. « L'activité leur donne la chance de faire une sortie scolaire en plein air. Tous les enfants n'ont pas la chance de faire beaucoup de sorties avec leurs parents. Nous voulons donner à tous l'opportunité d'avoir cette expérience. »

Les enfants gardent de très bons souvenirs de cette sortie. Révin Therrien, en 2e année, a retenu le fonctionnement du cycle de la citrouille. « Ça commence avec un pépin. On le met dans la terre, on l'arrose et ça pousse. Il y a aussi besoin de soleil. » À cela, sa camarade Ainsley Brown ajoute : « Il faut aussi des abeilles! Elles vont prendre de la nourriture dans les fleurs pour aider les citrouilles à pousser. À la fin, les citrouilles n'ont pas toutes la même couleur. Il y en a des jaunes, des vertes, des oranges et des blanches. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les 20 et 21 octobre
Camp d'improvisation.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 25 octobre à 19 h,
au bureau divisionnaire, à Lorette.

LES CONGÉS

Le 19 octobre
Congé pour tous,
Journée de perfectionnement divisionnaire.

Le 20 octobre
Congé pour tous,
Conférence d'automne.

Le 27 octobre
Congé pour les élèves
des écoles Aurèle-Lemoine,
Gilbert-Rosset, Jours de Plaines,
La Source, La Voie du Nord,
Saint-Georges, Saint-Lazare.

Programme des métiers de la DSFM

Inscriptions au cours d'électricité niveau 1 (en français)

Le cours débute au 2e semestre (5 février).

Équivalent à 8 crédits du secondaire (4 crédits par semestre)

900 heures transférables envers le Programme apprentis.

Offert en partenariat avec le MITT.

Pour obtenir des informations :

- la direction ou le conseiller de l'école
- Marc Charrière, coordonnateur en programmation : marc.charriere@dsfm.mb.ca

NÉCROLOGIES

Sœur Rita Olivier, SNJM (Sœur Agathe-Marie)



Sœur Rita Olivier décédée le 6 octobre 2017 à l'hôpital Saint-Boniface, Manitoba, repose maintenant en paix. Ses parents, ses frères Richard et Léo ainsi que quatre autres enfants décédés en bas âge l'ont précédée dans la mort. Elle laisse dans le deuil les membres de sa Congrégation, sa belle-sœur Thérèse, des nièces et un neveu.

Fille d'Agathe Lemoine et d'Euclide Olivier, Rita est née à Sainte-Agathe, Manitoba le 10 juin 1929. C'est au couvent de Sainte-Agathe qu'elle fait ses études. Dès son jeune âge, elle apprend comment prier et est heureuse d'accompagner sa mère à l'église. Et depuis, Rita est demeurée une femme priante.

Rita entre au noviciat des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Outremont, Québec, le 24 juillet 1952. Elle fait sa profession temporaire le 23 juillet 1954 et prononce ses voeux perpétuels le 5 août 1957.

En 1954 sœur Rita revient au Manitoba et elle se dévoue dans nos couvents de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-Jolys, Flin Flon, Keewatin, Kenora, Sainte-Agathe, Sacré-Cœur, Somerset et à la Résidence Jésus-Marie, Saint-Boniface. Répondant à son appel de vivre le charisme de la congrégation, elle passe plusieurs années à la préparation de repas pour ses sœurs et les pensionnaires. À la Paroisse Cathédrale Saint-Boniface, dans les années qui suivent, sœur Rita est présente pour les personnes âgées et isolées et leur apporte la communion. Aussi, elle est très contente d'être bénévole à la garderie de Villa Rosa. Lors de ses visites à ses sœurs malades, sœur Rita prie et chante avec elles. Elle aime beaucoup tricoter et rien ne la rend plus heureuse que de donner ses tricots aux bazars, aux missions et aux familles dans le besoin.

Sœur Rita voudrait être certaine que le personnel des Soins supervisés de la Résidence Despins sache qu'elle a beaucoup apprécié leur compassion et les bons soins reçus.

La famille et les consœurs de sœur Rita désirent exprimer leur profonde gratitude au personnel de la Résidence Despins et à celui de l'unité 7A ouest de l'Hôpital Saint-Boniface pour les bons soins qui lui ont été donnés.

Les prières pour sœur Rita ont eu lieu à la Résidence Despins, 151, rue Despins le mercredi 11 octobre à 13 h suivies de la messe des funérailles à 13 h 30. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



Philippe Kleinschmit (1950-2017)



Adieu mon amour Isabelle, mes chers enfants, Julie-Anne, Elsa et Émil, et mes petites-filles Thaïss et Isabella. Adieu mon frère Walter (Michèle), ma sœur Élisabeth (Anders) et à tous mes neveux et nièces. Adieu mes chers cousins et cousines de par le monde. Adieu aux membres de ma famille par alliance (Béïque, Guilbeault). Adieu Bernard, Bibi, Gérald, Norman et tous mes autres chers amis. Quelle chance j'ai eue de vivre parmi vous tous. Mille fois merci.

C'est avec sérénité que je vais prendre le chemin en terre battue qui s'ouvre à moi quand je ferme les yeux, et au bout duquel m'attend un quai. Je souhaite à tous de pouvoir en faire autant sur votre propre chemin, le moment venu, dans un futur le plus éloigné possible. D'ici-là, croquez à pleines dents dans la vie.

Une rencontre à eu lieu à la Coopérative funéraire des Deux Rives, au 693 avenue Nérée-Tremblay, le dimanche 15 octobre, de 12 h à 15 h.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez faire un don à la fondation du CHU de Québec, à verser dans le fonds spécifique de soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

LOUISE HÉBERT-SAINDON

Une année d'anniversaires

Nous voilà déjà à l'automne 2017, et l'an 2018 ne tardera pas à se pointer. Ce scénario bien normal a pourtant été ponctué par de nombreux anniversaires, un phénomène qui va continuer en 2018. Alors que nous venons de fêter les 150 ans du Canada, ce beau et grand pays, beaucoup d'autres fêtes ont eu lieu et s'annoncent.

Pour nous les catholiques, c'était le 100e anniversaire des apparitions à Fatima et, plus près de chez nous, ce sera bientôt le 200e anniversaire de l'arrivée de Mgr Provencher qui lança l'appel aux nombreuses communautés religieuses féminines, notamment les Sœurs Grises et Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM), et plus tard aux communautés masculines comme les Oblats de Marie Immaculée (OMI).

Le Diocèse couvrait à l'époque tout l'Ouest Canadien et l'Archevêque s'empressa de faire venir les communautés religieuses qui établirent les bases de tous les soins de santé et l'éducation dans l'Ouest Canadien, avec un leadership certain.

C'est un fait rarement noté par les historiens que, bien avant les services sociaux et l'éducation publique, les communautés religieuses étaient les seuls pourvoyeurs de soins et d'enseignement formel dans l'Ouest et le Grand Nord pendant nombreuses années.

Un autre anniversaire que j'ai vécu de façon très personnelle était le 375e anniversaire de l'arrivée de Maisonneuve et d'un regroupement d'environ une quarantaine de catholiques engagés venus de la France au mois de mai 1642.

Cette histoire est personnelle, car le nom de mon ancêtre Augustin Hébert figure sur la stèle qui dominait le port de Montréal jusqu'à tout récemment. Les recherches généalogiques démontrent qu'il était déjà membre de la colonie avant même cette date, étant arrivé comme simple soldat de la garnison auparavant, à l'âge de 17 ans. (Recherches de Jean Hébert).

Mettons donc en perspective cet anniversaire du Canada en notant que la présence de nos ancêtres, des hommes et femmes de foi date de plus de 225 ans avant la naissance du Canada!

Soyons fiers d'avoir reçu un si grand patrimoine de langue, de culture et de foi.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

La simulation parlementaire fait escale à Winnipeg

Quand les jeunes s'essaient au jeu politique

Une cinquantaine de jeunes de 16 à 25 ans ont rendez-vous, du 9 au 12 novembre, au Parlement franco-canadien de l'Ouest et du Nord (PFCNO) pour débattre de projets de lois imaginaires. Tour d'horizon de cette vraie fausse rencontre de députés avec le vrai faux Premier ministre, Mathieu Jubinville.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

La situation est grave : le gouvernement fédéral propose un décret qui conduirait le Canada à prendre possession des puits de pétrole au Pôle Nord. Un député propose que des super-héros s'occupent de sécuriser les lieux…

Pas de panique, rien de tout ça n'est vrai! Il s'agit d'une loi fictive, débattue l'année passée à Victoria lors d'une simulation parlementaire. Un évènement annuel où se réunissent des jeunes venus des quatre provinces de l'Ouest et des trois territoires. Et cette année encore, la rencontre promet de nombreux échanges d'idées, menés avec plus ou moins de sérieux.

Mathieu Jubinville en sait quelque chose. Sept fois participant à l'équivalent provincial, le Parlement jeunesse franco-manitobain (PJFM), trois fois participant au PFCNO, l'étudiant en finances à l'Université du Manitoba est un mordu de débats. Pour lui, cette rencontre permet avant tout d'apprendre la politique tout en s'amusant. « Au PFCNO, on apprend à la fois les différentes idéologies de gauche et de droite, et aussi comment débattre. »

Car, comme il l'explique, le fond n'importe pas tant que la forme, et le théâtre y tient une place importante.

« Souvent, je me donne un personnage. Avant même d'avoir lu le projet de loi, je vais choisir mon camp. Et trouver des raisons farfelues pour défendre ou attaquer la loi. Je vais rarement exprimer ma véritable opinion. Je pense qu'il s'agit plutôt d'apprendre à exprimer une opinion. »

Le député improvisé n'en est pas à ses premiers pas sous les projecteurs. Acteur dans la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) pour la deuxième année consécutive, il retrouve dans le PFCNO ce jeu de mise en scène et le goût de se créer un personnage.

Et si Matthieu Jubinville n'est pas étranger au terrain de la LIM, il ne l'est pas non plus de l'hémicycle. Pendant un an, il fut page au Palais législatif, au milieu des députés. Les vrais, cette fois.



Mathieu Jubinville.

photo : Valentin Cueff

« Ça m'a permis d'acquérir de l'expérience politique. Mais surtout, j'ai appris comment rester neutre. Je ne devais pas donner mon opinion, mes préférences, ou rire aux blagues d'un député. »

Une aventure parlementaire qui le laisse avec une ouverture d'esprit dans le débat politique. « J'aime avoir des conversations avec des personnes qui ont des idéologies différentes de la mienne. »

Et si le but de l'exercice était tout simplement d'acquérir une pensée critique? « Les gens l'oublient parfois, mais ils sont là pour apprendre à penser de façon différente, et être capable de l'articuler. Comprendre l'opinion de l'autre et être capable de lui répondre. Sans oublier le *fun*. »

Son habileté au jeu de la rhétorique l'a conduit à être élu, l'année dernière, Premier ministre du PFCNO. Un statut fictif qui récompense le meilleur des participants. Ce statut l'a conduit à s'impliquer dans l'organisation de plusieurs PFCNO. L'année prochaine, Mathieu Jubinville se retirera temporairement de la fausse vie politique.

« Je me donne en entier cette année au projet. L'année prochaine, je fais une année de pause pour mes études. »

Études en politique? Non, il étudie en finances et comptabilité à l'Université du Manitoba. À ce jour, une carrière de politicien l'intéresse peu. « J'aime en parler. Mais il y a tellement de gens qui détestent les politiciens. Je n'ai pas peur d'admettre que l'opinion des gens m'affecte. Donc je ne sais pas si j'en serai capable, mais on verra! »

À VOTRE SERVICE